

MANDARINE HOLDING

Société Anonyme au capital de 1 140 000 €
Siège social : 10 rue Lord Byron 75 008 Paris
404 942 872 RCS Paris

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Exercice clos le 31/12/2007

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L225-37 al.6 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport relatif à l'organisation et au mode de fonctionnement de votre Conseil ainsi qu'au système de contrôle interne mis en place par votre société.

Ce rapport couvre l'ensemble des mesures relatives à l'exercice 2007.

Le conseil d'administration ayant été entièrement renouvelé le 22 février 2008 corrélativement à la prise de contrôle de la Société par la société Mandarin Group le 15 février 2008, le Président de la Société et le Commissaire aux comptes de la Société rendront compte, des nouvelles conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au titre de l'exercice ayant débuté le 1^{er} janvier 2008.

Ainsi, les mesures présentées ci-dessous seront amenées à être modifiées sur l'exercice 2008 en fonction de la nouvelle activité de la Société.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Jusqu'au 22 février 2008, Mandarin Holding (anciennement Imecom Group) est une société anonyme à conseil d'administration qui consolide 5 filiales (Imecom SA, Imecom Iberica, Imecom GmbH, Imecom UK et Imecom Inc). Imecom Group est consolidée dans la société Prologue qui détient 84,15% de ses parts.

Organisation du conseil d'administration

Jusqu'au 22 février 2008, le Conseil d'Administration était composé de trois (3) membres tous nommés jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2010

- Monsieur Eric DERMONT (né le 25/06/1960):
Président du conseil d'Administration et Directeur Général,
- Monsieur José ALVES-TORRES (né le 04/10/1956),
Administrateur,
- la société PROLOGUE (représentant permanent Rémi DALLEAU jusqu'au 11/02/2008 puis Marcel HUBERT jusqu'au 22/02/2008)
Administrateur.

Chaque membre du Conseil doit détenir au moins une action (art 15, des statuts) de la société

MANDARINE HOLDING

Société Anonyme au capital de 1 140 000 €
Siège social : 10 rue Lord Byron 75 008 Paris
404 942 872 RCS Paris

inscrite au nominatif.

Le détail des autres mandats exercés par chacun des administrateurs est joint en annexe.

Limitation du pouvoir du président

Jusqu'au 22 février 2008, Monsieur Eric Dermont était Président Directeur Général, le Conseil ayant décidé de réunir sur la même tête les fonctions de Président et celles de Directeur Général.

Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, votre Conseil s'est réuni 4 fois. Le taux de participation aux Conseils est de 100%.

Mode de fonctionnement

Les statuts prévoient (art. 17 paragraphe 1, al 6) que les convocations aux réunions du Conseil peuvent être faites par tous moyens et même verbalement, cependant elles sont systématiquement confirmées par écrit. A chaque réunion du Conseil, un dossier relatif aux sujets de l'ordre du jour est remis aux membres ; une fois par semestre, le Président présente au Conseil la marche des affaires de la Société et du Groupe ainsi que la situation de la trésorerie du Groupe.

Les délégués de l'Unité Economique et Sociale (UES) (2 personnes ont été désignées le 5 avril 2006) sont systématiquement convoqués à chaque réunion du Conseil d'Administration et y assistent.

Les sujets donnent lieu à des discussions ; il n'y a pas de limitation d'interventions des membres aux réunions du Conseil.

Information des administrateurs.

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont régulièrement communiqués.

Tenue des réunions.

Les réunions du Conseil se déroulent au siège social.

Convocation des commissaires aux comptes.

Les Commissaires aux comptes titulaires ont été, conformément à la loi, convoqués, à la réunion du 13/09/2007 qui a examiné et arrêté les comptes intermédiaires et à la réunion du 24/04/2008 qui a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31/12/2007.

Décisions adoptées.

Conseil du 17 avril 2007 : arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Présence de 3 administrateurs sur 3, des commissaires aux comptes titulaires (JPA et SP GVA), de 1 représentant du personnel.

Conseil du 13 septembre 2007 : examen des comptes intermédiaires clos au 30 juin 2007. Présence de 3 administrateurs sur 3, du cabinet JPA commissaires aux comptes titulaire, de 1 représentant du personnel.

Conseil du 26 octobre 2007: examen de l'offre de cession de la société Imecom Group. Présence de 3 administrateurs sur 3, du cabinet JPA commissaires aux comptes titulaire, de 1 représentant du personnel.

Conseil du 20 décembre 2007: nomination de Mr Jacques Zacks en qualité d'expert. Présence de 3 administrateurs sur 3.

Procès-verbaux des décisions.

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est rédigé.

Rémunérations des dirigeants et jetons de présence.

La société ne verse aucune rémunération à ses dirigeants.

Il n'y a pas eu de jeton de présence distribué au titre de l'exercice 2007.

LES PROCEDURES GENERALES DU CONTROLE INTERNE

L'organisation du contrôle interne est centralisée et les procédures sont identiques pour l'ensemble des sociétés Françaises du groupe Prologue. Les équipes sont regroupées au sein des différentes directions. Ce fonctionnement assure une réactivité très importante dans le processus de prise de décisions, de détections d'anomalies et dans la mise en place de plans d'actions adéquats.

C'est sur les bases de la nouvelle organisation fonctionnelle en place depuis l'exercice 2005 que la Direction du groupe a mis en œuvre les procédures de contrôle interne visant à permettre la prévention des risques résultant de l'activité de l'entreprise et des risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- protection des actifs,
- respect des valeurs, orientations et objectifs définis par le management,
- fiabilité des informations financières et comptables,
- conformité aux lois et réglementation en vigueur.

La direction du Groupe s'est attaché durant l'exercice 2007 à :

- sécuriser les actifs de l'entreprise,
- restructurer les différentes activités jugées stratégiques,
- concentrer les structures afin de réduire les coûts de fonctionnement,
- finaliser la mise en place de l'organisation fonctionnelle.

Le contrôle interne mis en œuvre au sein de notre société par le conseil d'administration vise à offrir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs mais ne peut garantir avec

certitude que les objectifs fixés sont atteints.

Les procédures de contrôle interne instaurées ont pour objet :

- de veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion s'inscrivent dans le cadre défini par la Direction Générale, les lois et règlements en vigueur, ainsi que les régies internes à l'entreprise.
- de vérifier que les informations données et les communications aux organes sociaux sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des principaux objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs et de fraude, et tout particulièrement dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il vise à réduire au maximum l'exposition aux risques de la société mais ne peut constituer une garantie absolue de non survenance du risque.

Organisation et structure

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle interne au sein de la société sont les suivants :

- le Comité Exécutif : composé des dirigeants des principales fonctions de l'entreprise et du Président Directeur Général (6 membres), il se réunit une fois par semaine et traite tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la société dans ses différents aspects opérationnels et financiers.

Chaque membre met en œuvre le contrôle interne des entités dont il a la charge. Le Président Directeur Général, le directeur de la comptabilité et le secrétaire général sont les seuls à pouvoir engager des dépenses.

- le service comptabilité : ce service couvre les domaines suivants.

- engagements financiers et caractéristiques des engagements,
- suivi du besoin en fonds de roulement,
- suivi des litiges et des contentieux,
- suivi des réglementations et de leurs évolutions.

D'ores et déjà, le Groupe a renforcé la fiabilité des états financiers et le respect de la réglementation au travers:

- rapport hebdomadaire de trésorerie,
- rapport mensuel des résultats
- établissement des comptes semestriels
- contrôle de réciprocity des données intra-groupe,

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit régulier par les commissaires aux comptes. Ces derniers interviennent notamment à l'issue du premier semestre de l'exercice sous la forme d'un examen limité des comptes consolidés et pour la clôture annuelle sous la forme d'un audit complet des comptes sociaux et consolidés de l'exercice. Les recommandations éventuellement formulées par ces derniers sont mises en œuvre par la société.

Imecom Group est une société cotée et à ce titre, elle publie ses comptes semestriels

consolidés et ses comptes annuels sociaux et consolidés lorsqu'ils ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Organisation du contrôle financier de la société

La comptabilité de la société est assurée en interne sous assistance du directeur de la comptabilité du Groupe. Certaines des fonctions présentées ci-après ne disposent pas systématiquement d'une organisation dédiée, ces fonctions sont réparties parmi les membres de la direction selon les compétences particulières requises, elles peuvent être cumulées dans le respect du principe de séparation des tâches.

La comptabilité a pour objectifs :

- contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière,
- garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société,
- assurer la disponibilité des informations financières sous une forme permettant leur compréhension et de leur utilisation efficace,
- assurer la production de comptes sociaux et consolidés du groupe dans les délais répondant aux obligations légales et aux exigences du marché financier,
- définir et contrôler l'application de procédures de sécurité financière et notamment le respect du principe de séparation des tâches,
- d'intégrer les procédures de sécurité financière dans les systèmes d'information comptable et de gestion, ainsi que d'identifier et de réaliser les évolutions nécessaires.

La comptabilité de la société s'appuie sur le référentiel suivant :

- les dispositions légales et applicables en France,
- le Plan Comptable Général de 1999 mis à jour pour les comptes sociaux,
- les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés selon les normes internationales IAS-IFRS,
- les avis et recommandations ultérieurs.

Les états financiers consolidés - compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres - présentés par Imecom Group sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2004-R.02 adoptée par le CNC le 27 octobre 2004. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1.

Les liasses de consolidation sont établies sur la base des référentiels applicables localement, les retraitements d'homogénéisation avec les principes du groupe sont effectués au niveau central.

La société effectue mensuellement une analyse du "réalisé" sur le mois écoulé et en cumulé. Ces données sont rapportées aux prévisions budgétaires et à l'exercice précédent. Ce contrôle est réalisé au niveau de chaque entité juridique et au niveau consolidé pour le Groupe. Outre le suivi mensuel de l'activité et de la situation financière du groupe, le reporting interne permet de suivre la situation de trésorerie, le carnet des commandes et les principaux risques d'exploitation. Ce reporting est diffusé au Comité exécutif qui procède à l'analyse des données

de la période et décide, le cas échéant, des actions correctives à apporter.

Le service financier du groupe gère l'ensemble des filiales françaises et exerce un contrôle sur la trésorerie des filiales étrangères.

Le service financier utilise les logiciels SAGE pour la comptabilité et la présentation des états financiers.

Mise en œuvre du contrôle interne dans les autres services.

D'une façon générale, le processus décisionnel est très centralisé du fait de la structure de l'entreprise.

Les principales procédures en vigueur dans notre société, sont les suivantes :

Ventes : le service commercial sous la responsabilité de son directeur assure la gestion et le contrôle des ventes.

Des procédures ont été mises en place afin d'optimiser le traitement des données et la fiabilité des informations en particulier dans les domaines suivants :

- Fixation et application des conditions commerciales en liaison avec la direction financière
- Analyse des besoins spécifiques des clients et devis
- Prise de commandes
- Suivi des clients et prospects
- Enquêtes de solvabilité des clients
- Organisation et suivi des livraisons
- Etablissement de la facturation
- Service après vente

Logiciel de gestion commerciale : SAGE. Ce logiciel est automatiquement interfacé avec l'application comptable.

Immobilisations et services généraux : L'inventaire est effectué régulièrement dans le cadre des travaux préparatoires à l'arrêté des comptes. Les mises au rebut éventuelles sont signalées.

Personnel : non applicable pas de salarié.

Consolidation : la société Prologue sise 12, avenue des Tropiques ZA de Courtaboeuf 91940 - Les ULIS est astreinte à l'établissement de comptes consolidés. La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

ANNEXE

Détail des autres mandats exercés par chacun des administrateurs

Eric DERMONT (né le 25 juin 1960)

- Président Directeur Général de :
 - Prologue nommé le 29/12/05 pour 6 ans soit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010.
 - Imecom Group nommé le 03/03/06 pour 6 exercices soit jusqu'à AG statuant sur les comptes 2010 – Démission le 22/02/08.
- Président du Conseil d'Administration :
 - Imecom SA nommé Président Directeur Général le 3/01/05 (en remplacement de E. Trojman nommée le 18/07/03) jusqu'à AG statuant sur les comptes 2008. Nommé Président le 06/03/2006 suite à la séparation des fonctions de Président et Directeur Général.
 - Prologue Italy (Administrateur unique) nommé le 23/12/2004 (jusqu'à révocation)
 - Alhambra nommé le 4/09/2007 pour 5 ans

Autres mandats en dehors du Groupe :

- Président Directeur Général :
 - Almea Capital SAS, sise 59, rue de Boissy – 94370 Sucy en Brie, nommé le 10/04/2003,
 - Capital et Qualité SAS, sise 59, rue de Boissy – 94370 Sucy en Brie, nommé le 18/12/2003,
 - Capital et Qualité Conseil SAS, sise 412, rue du Suffrage Universel – 77185 Lognes, nommé le 05/01/2004

PROLOGUE

- Administrateur :
 - Imecom Group nommée le 03/03/06, représentée par Rémi Dalleau du 26/10/2007 au 13/02/2008(en remplacement de JM Billy) puis par Marcel HUBERT, le mandat prend fin lors de l'AG statuant sur les comptes 2010. Démission le 22/02/2008
 - Imecom SA nommée le 18/07/03, représentée par José Alves-Torres (en remplacement de R. Das), le mandat prend fin lors de l'AG statuant sur les comptes 2008
 - Alhambra, nommée 04/09/2007 pour 5 ans, représentée par José Alves-Torres

José ALVES-TORRES (né le 4 octobre 1956)

- Administrateur (représentant permanent de Prologue):
 - Imecom Group nommé le 03/03/06 pour 6 exercices soit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes 2010. Démission le 22/02/08
 - Alhambra nommé le 04/09/2007 pour 5 ans.
 - Imecom SA nommé le 23/06/05 (en remplacement de R. Das) jusqu'à l'AG statuant sur les comptes 2008,
 - Alhambra nommé le 04/09/2007 pour 5 ans.

Rémi DALLEAU (né le 14 décembre 1963)

- Administrateur :
 - Imecom SA nommé le 15/11/05 jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2008. Nommé Directeur Général le 06/03/06 suite à la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général puis révoqué le 13/02/2008, suite au regroupement de ces fonctions assurées par Eric DERMONT.
 - Prologue nommé le 29/12/2005 pour 6 exercices soit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2010
- Administrateur (représentant permanent de Prologue):
 - Imecom Group nommé le 26/10/07 (en remplacement de JM Billy) jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2010. Démission le 22/02/08.